



Voir aussi :

[La page dédiée sur le site d'Île-de-France Mobilités](#)

Déjà annoncée en octobre 2019, la prime d'aide à l'achat sera disponible un mois plus tôt que prévu pour inciter les Franciliens à acheter un vélo à assistance électrique.

La prime bénéficie à chaque Francilien, donc aux Persanais, désireux de s'équiper.

Les demandes d'aides pourront être effectuées, dès le 20 février 2020, depuis le site internet d'Île-de-France Mobilités, sur présentation de la preuve d'achat.

>> Une aide à l'achat de... :

- Vélo à assistance électrique (VAE) neuf : 50 % du prix TTC, plafonnée à 500 €
- Vélo cargo avec assistance électrique neuf : 50 % du prix TTC, plafonnée à 600 €

Certains accessoires de sécurité : panier, casque, antivol, si ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo. Prise en charge comprise dans les plafonds précédemment cités.

Source URL: <https://www.ville-persan.fr/article/un-coup-de-pouce-de-500-eu-pour-acheter-un-velo-electrique>